Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1972)

Rubrik: Situation financière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IV. SITUATION FINANCIÈRE

NOTICE INTRODUCTIVE

- I. Dans le rapport d'activité couvrant l'année 1971, le CICR avait annoncé que les comptes de 1972 seraient pour la première fois présentés selon la nouvelle structure financière. Rappelons que les impératifs auxquels est soumis le CICR sont la continuité pour le financement de ses activités régulières et la flexibilité pour ses activités variables et que, pour concilier ces deux impératifs, il a adopté une structure financière subdivisée en 3 parties:
- La structure permanente, constituée par le personnel professionnel nécessaire à l'accomplissement des tâches régulières du CICR, et les équipements dont ce personnel dispose. Pour être efficace, cette structure doit être maintenue dans des limites strictes et avoir un haut niveau professionnel; elle exige la continuité.
- 2. La structure temporaire (ou additionnelle), constituée par du personnel de renfort, essentiellement des délégués et du personnel local engagés pour une durée déterminée dans les délégations du CICR, mais aussi quelques juristes et traducteurs nécessaires à la préparation des textes sur le développement du droit humanitaire. Le renouvellement plus ou moins rapide du personnel des délégations confère un certain degré de flexibilité et évite, par conséquent, d'alourdir la structure permanente.
- 3. La structure occasionnelle constituée par les comptes spéciaux que le CICR ouvre lorsqu'il doit mobiliser des moyens importants pour répondre à des actions urgentes et imprévisibles, ou pour entreprendre une tâche excédant nettement ses activités régulières. Dans ces cas, l'impératif de flexibilité prime.

Le coût des structures permanente et temporaire est suffisamment prévisible pour être budgeté régulièrement d'une année à l'autre, de sorte que ces deux structures entrent ensemble dans nos comptes annuels. C'est ainsi que le compte annuel pour 1972 (tableau II) indique les dépenses non seulement par centre d'activités, mais également par structure. Le tableau III permet de comparer les dépenses annuelles, par centre d'activités, des exercices 1971 et 1972, ainsi que les budgets correspondants pour 1973.

Quant à la structure occasionnelle, elle recouvre les comptes spéciaux ouverts pour financer des activités déterminées qui, en raison de leur caractère occasionnel, entraînent des dépenses très variables d'une année à l'autre — et, de surcroît, le plus souvent imprévisibles — de sorte qu'elles ne peuvent être incluses dans les comptes annuels et doivent être couvertes par des appels de fonds ad hoc.

On trouvera au tableau V les comptes relatifs à ces activités.

II. Au cours de cette première année d'expériences, le coût des activités de la structure temporaire a été dans son ensemble inférieur au montant total des 5 millions de francs suisses, à concurrence duquel le Gouvernement suisse finance cette structure.

En revanche, l'équilibre du compte de la structure permanente n'est pas encore assuré, de sorte que la recherche de nouvelles ressources financières régulières a été poursuivie au cours de l'année 1972, avec comme objectif général de faire passer les contributions annuelles des Gouvernements autres que celui de la Suisse, de 2,3 millions atteints en 1972, à 7,5 millions de francs, soit à un montant équivalent à celui de la contribution annuelle fixe du Gouvernement suisse.

Cet objectif général devrait être atteint au plus tard à fin 1975, afin de pouvoir faire face aux besoins réels du CICR, compte tenu des hausses de coût inévitables qui se produiront dans la période d'inflation et d'instabilité monétaire qui sévit actuellement.

III. Le Gouvernement des Etats-Unis avait accordé en 1971 une contribution extraordinaire d'un million de dollars; de la contrevaleur de cette somme 1,5 million de francs suisses ont été utilisés en 1971, 1,6 million de francs suisses en 1972, et le solde de 900 000 francs suisses reporté pour le financement de la structure permanente en 1973.

Grâce à ce soutien, le CICR a été à même, comme il avait déjà pu le faire l'année précédente, de boucler sans déficit le compte de résultat 1972 de sa structure permanente.

ANALYSE DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

Bilan (Tableau I)

Pour la première fois depuis de nombreuses années, le bilan ne comporte aucun poste d'engagement conditionnel à long terme ou à moyen terme.

En effet, le poste Avances de la Confédération suisse, qui figurait au 31 décembre 1971 pour un montant de 10 millions, a pu être annulé, grâce au vote des Chambres fédérales de mars 1972, transformant ces avances en une subvention unique. Ainsi, le poste Frais d'actions restant à couvrir qui figurait à l'actif du bilan comme justification des avances reçues a pu être également annulé.

Enfin, grâce au résultat équilibré du compte de la structure permanente, les actifs réalisables à court terme, en particulier les titres, ont pu être maintenus aux valeurs antérieures, malgré la hausse, parfois très importante, qu'ils ont enregistrée au cours de l'année 1972. Cela a permis la création d'une réserve latente d'environ 625 000 francs. Pour une institution aussi opérationnelle que le CICR, sujette à d'importantes et imprévisibles fluctuations d'activités, la constitution d'une réserve de cette nature constitue une précaution élémentaire.

Quant aux Fonds propres, ils ont été amputés du prélèvement de 1,6 million, report non utilisé de la contribution extraordinaire du Gouvernement des Etats-Unis reçue en 1971, et ensuite augmentés du résultat de la structure permanente, de sorte que leur nouveau solde au 31 décembre 1972, s'élève à 1 975 017,56 francs.

En résumé, le bilan au 31 décembre 1972, est l'un des meilleurs que le CICR ait été à même de présenter depuis ces dix dernières années, où les difficultés ne lui ont pas été épargnées.

Compte annuel de résultat

Il est important de mentionner que seule la structure permanente peut faire apparaître un résultat au sens comptable, c'est-à-dire un excédent de dépenses (déficit) ou un excédent de recettes (bénéfice). Pour la structure temporaire, si les dépenses effectives sont inférieures aux avances reçues, l'excédent de recettes constitue un solde qu'il y a lieu de reporter sur l'année suivante. C'est le cas pour l'exercice 1972, et ce mode de faire est conforme à la nature des structures financières.

En complément du compte de résultat, le tableau IV indique le total des contributions reçues ou à recevoir des Gouvernements et Sociétés nationales de la Croix-Rouge telles qu'elles ont été comprises dans le résultat de l'année 1972.

Structure occasionnelle

Cette structure englobe les comptes spéciaux qu'il faut ouvrir pour les activités qui, en raison de leur coût élevé et de leur caractère occasionnel — et le plus souvent imprévisible — doivent être financées en dehors du budget annuel, par des fonds ad hoc.

Il en est ainsi de l'action dans laquelle le CICR a été engagé au Nigéria, de juillet 1967 à janvier 1970, et dont les derniers problèmes n'ont pu être résolus qu'en 1972. De même, l'action que le CICR avait développée en 1970 en Jordanie a été définitivement clôturée au cours de l'année 1972. C'est la raison pour laquelle ces deux actions figurent encore dans les comptes de la structure occasionnelle pour l'année 1972.

Les dépenses spéciales engagées par le CICR pour la 2° session de la Conférence d'experts gouvernementaux sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire, ont été presque intégralement couvertes par des contributions de Gouvernements et de Sociétés nationales.

Au cours de l'année 1972, la structure occasionnelle a été particulièrement marquée par l'action dans le sous-continent asiatique. Cette action a comporté deux phases: la première, caractérisée par une action conjointe avec la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge, a duré jusqu'au 18 avril 1972; pendant la seconde, le CICR et la Ligue ont repris leurs activités respectives chacun pour soi. L'action du CICR se poursuit depuis le 19 avril 1972; elle était toujours en cours au début de l'année 1973.

Il s'agit là d'un des aspects essentiels de la structure occasion-

nelle: les comptes qui y figurent sont indépendants des exercices annuels et leurs dépenses et recettes sont reportées d'un exercice à l'autre, aussi longtemps que les activités qu'ils concernent sont financées par des fonds ad hoc.

Enfin, au mois de décembre 1972, un compte spécial a été ouvert pour financer la préparation et la réalisation de l'action découlant du cessez-le-feu en Indochine.

Quelques frais ont été occasionnés par la préparation d'une action de grande envergure en Amazonie, dont le déroulement commencera en 1973.

Le tableau V donne le détail du mouvement financier des comptes formant cette structure occasionnelle et se rapportant aux diverses actions ci-dessus.

Fonds pour actions de secours

Le tableau VI donne le résumé du mouvement de ce Fonds, qui est principalement alimenté par la Collecte faite auprès du peuple suisse, et par d'autres dons assignés par leurs donateurs aux actions de secours. Les dépenses enregistrées par ce Fonds correspondent aux secours médicaux et matériels distribués par les délégués dans le cadre de leurs activités régulières.

A propos de la Collecte faite auprès du peuple suisse, il y a lieu de relever que le montant intégral de la collecte, sans aucune déduction pour frais généraux, a pu être affecté au Fonds pour actions de secours.

Autres Fonds gérés par le CICR

Comme chaque année, le dernier tableau présente le bilan et le compte de résultat de divers Fonds gérés par le CICR et dont il peut disposer conformément à leurs statuts respectifs.

Rapport de vérification

Les comptes ont été revisés par la Société fiduciaire romande OFOR, membre de la Chambre suisse des Sociétés fiduciaires et des experts-comptables, qui a fourni, en date du 30.3.73, le rapport figurant intégralement en annexe.

Bilans au 31 décembre 1972

	(Présentatio	n résumée,
ACTIF	1972	1971
DISPONIBILITÉS	4.571	4.749
ACTIFS RÉALISABLES A COURT TERME — Titres	3.574 4.448 3.815 700 12.537	3.478 4.018 1.859 387 9.742
ACTIFS IMMOBILISÉS — Matériel de premier secours	103 347 450	146 381 527
AVANCES AUX DÉLÉGATIONS	841	532
FRAIS D'ACTIONS RESTANT A COUVRIR — Yémen	 	2.050 3.036 6.014 723 763 256 (2.842)
TOTAL DU BILAN	18.399	25.550
FONDS FIDUCIAIRES — Débiteurs	611 611	3.244 536 3.780
DÉBITEUR POUR CAUTIONNEMENT		400

comparés et 31 décembre 1971

en milliers de francs suisses)		
PASSIF	1972	1971
DETTES A COURT TERME — Créanciers	2.783 377 3.160	1.740 556 2.296
— Avances de la Confédération suisse		10.000
PROVISIONS DIVERSES	2.076	488
FONDS POUR ACTIONS DE SECOURS — Disponibles	1.024 5.164 6.188	806 3.402 4.208
FONDS PROPRES — Réserve générale	648 1.311 16 1.975 5.000	644 2.911 3 3.558 5.000 8.558
TOTAL DU BILAN	18.399	25.550
FONDS FIDUCIAIRES — Dettes bancaires et fournisseurs	611 611	3.244 536 3.780
GARANTIE	_	400

Compte annuel de résultat par

DÉPENSES - Activités exercées par:	Structure permanente	Structure temporaire	Total
COMITÉ, SECRÉTARIAT DE LA PRÉSIDENCE	748.196		748.196
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	229.805		229.805
DÉPARTEMENT DES PRINCIPES ET DU DROIT:			
Direction, mémorialiste et Revue internationale	443.783		443.783
Délégués Organisations internationales	150.778	10 to 11 1000 000	150.778
Division juridique	517.095	131.475	648.570
Division diffusion et documentation	1.035.270		1.035.270
	2.146.926	131.475	2.278.401
DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS:			
Direction, Div. logistique, Serv. délégations	980.775	44.000	980.775
Zone Europe et Amérique du Nord	572.718	11.923 291.458	584.641
Zone Afrique	518.654 1.201.420	1.567.744	810.112 2.769.164
Zone Moyen-Orient	542.795	2.290.920	2.833.715
Zone Amérique latine	475.276	11.250	486.526
	4.291.638	4.173.295	8.464.933
AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES	796.456		796.456
AUTRES FONCTIONS:	9		
Division presse et information	913.962		913.962
Division du personnel	480.378		480.378
Division finances et administration	3.502.972	71.070	3.574.042
	4.897.312	71.070	4.968.382
COÛT DES ACTIVITÉS	13.110.333	4.375.840	17.486.173
AUTRES DÉPENSES:			
Frais d'organisation de la collecte en Suisse	166.672		166.672
Nouvelles constructions	250.000		250.000
Etude générale d'organisation	150.000		150.000
Provision pour futurs problèmes de retraite	756.128		756.128
Autres dépenses diverses	47.465 397.534		47.465 397.534
Deficit dedicine Conference experts	1.767.799		1.767.799
TOTAL DES DÉPENSES	14.878.132	4.375.840	19.253.972
POUR BALANCE:			
(viré à réserve générale	16.490		16.490
Excédent de recettes avance pour 1973		412.442	412.442
TOTAL	14 004 000	4 700 000	10.600.004
TOTAL	14.894.622	4.788.282	19.682.904

	Structure permanente	Structure temporaire	Total
RECETTES			
CONTRIBUTIONS DES GOUVERNEMENTS: — annuelles régulières	9.818.070 1.600.000	4.788.282	9.818.070 4.788.282 1.600.000
CONTRIBUTIONS DES SOCIÉTÉS NATIONALES — annuelles régulières	858.285		858.285
CONTRIBUTIONS DE SOURCE PRIVÉE	338.090	*	338.090
DONS ET LEGS NON ASSIGNÉS	162.625		162.625
REVENUS FINANCIERS	958.711		958.711
AUTRES RECETTES: — Financement action Manuel scolaire et Manuel du soldat	402.713 756.128		402.713 756.128
TOTAL	14.894.622	4.788.282	19.682.904

Résultats 1971 et 1972

DÉPENSES - Activités exercées par:	Résultat 1971	Résultat 1972	Budget 1973
COMITÉ, SECRÉTARIAT DE LA PRÉSIDENCE	612.415	748.196	796.990
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	247.549	229.805	231.395
DÉPARTEMENT DES PRINCIPES ET DU DROIT: Direction, mémorialiste et Revue internationale Délégués Organisations internationales Division juridique	407.476 118.935 1.086.342* 1.315.975 2.928.728	443.783 150.778 648.570 1.035.270 2.278.401	567.025 154.140 775.885 688.390 2.185.440
DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS: Direction, Div. logistique, Serv. délégations Zone Europe et Amérique du Nord Zone Afrique	1.085.369 321.421 871.732 2.330.698 3.377.122 434.524 8.420.866	980.775 584.641 810.112 2.769.164 2.833.715 486.526 8.464.933	1.635.690 346.763 1.036.945 1.369.048 2.892.912 669.676 7.951.034
AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES	666.441	796.456	945,310
AUTRES FONCTIONS: Division presse et information	608.100 768.871 3.130.884 4.507.855	913.962 480.378 3.574.042 4.968.382	945.340 677.380 4.016.735 5.639.455
COÛT DES ACTIVITÉS	17.383.854	17.486.173	17.749.624
AUTRES DÉPENSES: Frais d'organisation de la collecte en Suisse Nouvelles constructions Etude générale d'organisation Provision pour futurs problèmes de retraite Provision pour imprévus Provision pour indexation des salaires Autres dépenses diverses Déficit deuxième Conférence experts	145.672 129.556	166.672 250.000 150.000 756.128 47.465 397.534	180.000 150.000 50.000 550.000 300.000
AMORTISSEMENT EXTRAORDINAIRE VIREMENT A LA RÉSERVE SPÉCIALE	180.000 410.461		
	865.689	1.767.799	1.230.000
TOTAL DES DÉPENSES	18.249.543	19.253.972	18.979.624
POUR BALANCE: Excédent de recettes viré à réserve générale avance pour 1973	3.568	16.490 412.442	
TOTAL	18.253.111	19.682.904	18.979.624

RECETTES	Résultat 1971	Résultat 1972	Budget 1973
CONTRIBUTIONS DES GOUVERNEMENTS: — annuelles régulières	4.641.215 9.100.000 1.432.187	9.818.070 4.788.282 1.600.000	10.000.000 4.104.362 900.000
CONTRIBUTIONS DES SOCIÉTÉS NATIONALES — annuelles régulières	836.225	858.285	1.000.000
CONTRIBUTIONS DE SOURCE PRIVÉE	363.860	338.090	375.000
DONS ET LEGS NON ASSIGNÉS	410.461	162.625	165.000
REVENUS FINANCIERS	684.629	958.711	642.800
AUTRES RECETTES: — Financement action Manuel scolaire et Manuel du soldat	784.534	402.713 756.128	
* Y compris première Conférence d'experts			
sur Droit humanitaire Fr. s. 462.194,— En 1972, les frais de la seconde Conférence se sont élevés à Fr. s. 1.401.149,25 et ont été pris en charge par la structure occasionnelle.			
POUR BALANCE: Prélèvement sur la réserve générale			1.792.462
TOTAL	18.253.111	19.682.904	18.979.624

Etat des contributions des Gouvernements et des Sociétés nationales pour 1972

Pave	En francs suisses				
Pays	Gouvernements		Sociétés	nationales	
	reçues	à recevoir	reçues	à recevoir	
Afghanistan		_	_	_	
Albanie		_	700	_	
Algérie			_	_	
Allemagne (RDA)	_	5.000	6.000	_	
Allemagne (RFA)	355.725		67.135	_	
Arabie séoudite		_		_	
Australie		89.895	43.215	_	
Autriche	24.600	_	14.000		
Barbades		_	_	_	
Belgique		10.800	12.500		
Birmanie	6.400	_	_	3.000	
Botswana	_	_	_	1.910	
Brésil	_	11.700	_	_	
Bulgarie	_	6.000	6.250	_	
Burundi		_	_	_	
Cameroun		3.750	_	_	
Canada	115.915	_	57.000	_	
Chili	_	11.700	6.500	_	
Chine (République populaire)	_	_	_	_	
Chypre	3.020	_	_	-	
Colombie	13.625	_	_	_	
Congo	_	_	_	-	
Corée (République dém. populaire)	_	_	_	-	
Corée (République de)		24.000	8.640		
Costa-Rica	_	_	480	_	
Côte d'Ivoire	_	_	_		
Danemark	82.735	_		4.000	
El Salvador			2.215	_	
Equateur	1.130	185	3.200		
Espagne	8.000	_	-	12.000	
Etats-Unis	187.500	_	187.500	-	
Ethiopie	-	_	3.415	_	
Finlande	27.185	174 545	3.000	_	
France	_	171.515	47.840		
Gambie	— E 000	_	_	_	
Ghana	5.900	ı —	_	_	

Pays	En francs suisses			
Fays	Gouvernements Sociétés nation		nationales	
	reçues	à recevoir	reçues	à recevoir
Grèce	reçues 3.750 2.000 30.000 10.000 2.500 81.000 78.700 15.470 18.750 1.875 15.070 15.070	à recevoir 15.735 42.700 15.000 15.025 10.980 10.980 15.000 4.000 11.000 15.000 5.045	reçues	à recevoir 14.000
Népal	1.525 — — 28.725 32.365	6.000 —	— — — — 11.645	2.700 —
Ouganda	_ _ _			

Pays				
rays	Gouver	Gouvernements		nationales
	reçues	à recevoir	reçues	à recevoir
Pays-Bas	50.000		35.000	 4.250
Philippines		30.695	21.665	4.250
Pologne	30.000	30.093	15.000	
	30.000	15.000	15.000	1.100
Portugal	_	15.000		1.100
République Centrafricaine	_	20,000	_	_
République Arabe d'Egypte	_	39.000		_
République Arabe Syrienne	_	_	2.225	
République Dominicaine	_	_	3.130	-
République khmère	_	_		_
République malgache	_	_	_	_
République Sud-Africaine	26.880	_	12.850	_
Roumanie	_		13.265	_
Royaume-Uni de Grande-Bretagne	150.635	_	30.090	_
Saint-Marin	_	2.720		2.720
Sénégal	_	2.000	_	2.000
Sierra Leone	_	5.880		_
Sri Lanka	2.315	_		
Suède		158.920	10.000	_
Suisse	7.500.000			_
Tanzanie		3.115	_	_
Tchécoslovaquie	_	_	3.000	
Thaīlande	18.000		6.000	
Togo		_		_
Trinité-et-Tobago	_	_		_
Tunisie	2.000			3.000
Turquie 7				16.300
U.R.S.S	_	_	16.250	
Venezuela	_	_		_
Vietnam (République démocratique)	_	_	2.205	_
Vietnam (République du)		_		
Yougoslavie	_	2.500	3.000	_
Zaīre	_	9.750		_
Montant des contributions 1972	8.933.295	809.610	771.330	81.500
Régularisation des années antérieures selon tableau complémentaire	75.165		5.455	-
Total des contributions	9.008.460	809.610	776.785	81.500

RÉGULARISATION DES ANNÉES ANTÉRIEURES

		En francs suisses	
Pays	D.	Gouvernements	Sociétés nationales
Australie		(3.160)	
Belgique		135	
Cameroun		3.780	
Canada		34.600	
Chili			785
Colombie			5.070
Equateur		765	
Gambie		1.000	
Haute-Volta		380	
Inde		(2.015)	
Italie		(2.875)	
Japon		11.700	
Koweït		30.000	
Liechtenstein			(600)
Malte		1.535	
Ouganda		(170)	
Sénégal		1.400	
Tunisie			200
Venezuela		(1.910)	
		75.165	5.455

ANCIENNE ACTION NIGÉRIA Frais de transport et de carburant (liquidation conten-	Dépenses	Recettes
Frais de transport et de carburant (liquidation conten-		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
tieux)	292.901	77.217
Annulation diverses provisions		348.528
Virement du solde au Fonds pour actions de secours	292.901 132.844	425.745
	425.745	425.745
ANCIENNE ACTION JORDANIE		
Dépenses diverses	6.399	115.698
bre 1971	28.747	
	35.146	115.698
Virement du solde au Fonds pour l'action Chesirehome Amman	80.552	
	115.698	115.698

ACTION INDE-PAKISTAN-BANGLADES	SH		
	,,,	Dépenses	Recettes
Action conjointe du 1.1.1972 au 18.4.1972			
Frais de personnel (traitements, frais et indemnités de déplacements, assurances)	2.851.368 1.061.633 2.233.864 6.146.865		
y compris solde reporté au 1.1.72, de Fr. 1.906.205. — Transfert 50% à la L.S.C.R.	953.103		
Solde de l'excédent des recettes reporté sur la nouvelle action du CICR du 19.4 au 31.12.72	7.099.968 833.086	7.933.054	
Contributions des Gouvernements	5.849.496	7.955.054	
Contributions des Sociétés nationales de la Croix-Rouge	1.720.824		
culiers	46.195 316.539		7.933.054
Nouvelle action CICR du 19.4.1972 au 31.1	2.1972		*
Frais de personnel (traitements, frais et indemnités de déplacements, assurances)	2.500.829 483.985 1.869.500 4.854.314		
Excédent de recettes reporté en 1973	1.626.711	6.481.025	
Contributions des Gouvernements Contributions des Sociétés nationales de la Croix-Rouge	4.872.333 1.476.744 27.038 104.910		6.481.025
		14.414.079	14.414.079

	En franc	s suisses
ACTION INDE-PAKISTAN-BANGLADESH CONTRIBUTIONS EN FAVEUR DES ACTIONS DE SECOURS	Action conjointe Ligue-CICR du 1.1.72 au 18.4.72	Nouvelle action du CICR du 19.4.72 au 31.12.72
GOUVERNEMENTS		
Belgique	705.498 962.500	170.245
Confédération suisse		2.000.000
Etats-Unis (USAID)	1.875.000	1.875.000
Grande-Bretagne	1.005.375	708.788 *
Norvège	900.000	
Pays-Bas	404.400	118.300
Suède	401.123	
	5.849.496	4.872.333
SOCIÉTÉS NATIONALES DE CROIX-ROUGE		
Afrique du Sud	8.164	
Allemagne (RFA)	60.675	72.780
Australie	4.567	
Belgique	87.700	
Chypre	998	540.400
Danemark	454 400	549.186
France	154.430	
Irlande	60.231 79.802	8
Japon	19.002	145.899
Norvège	68.520	145.699
Pays-Bas	400.000	707.400
Philippines	1.950	757.400
Portugal	1.000	
Rhodésie	1.067	546
Suisse	250.000	
Swaziland		933
Thailande	1.835	
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge	539.885	
	1.720.824	1.476.744
Organisations diverses et particuliers	46.195	27.038
Totaux	7.616.515	6.376.115

^{*} La troisième attribution de £100.000 nous est parvenue après la clôture des comptes de 1972. Elle figurera au rapport d'activités de 1973.

,	En franc	s suisses
ACTION INDOCHINE (après signature du cessez-le-feu)	Dépenses	Recettes
Avances reçues de la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge et Croissant-Rouge	24.507	30.000 200.000
Report en compte courant du solde disponible au 31.12.1972	24.507 205.493 230.000	230.000
ACTION AMAZONIE		230.000
Dépenses diverses	4.058	4.584 8.710
Report en compte courant du solde disponible au 31.12.1972	4.058 9.236	13.294
	13.294	13.294

B. Deuxième session de la Conférence d'experts	En franc	s suisses
gouvernementaux sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire	Dépenses	Recettes
RECETTES		
Contributions volontaires des Gouvernements		
Allemagne (RFA)		121.300
Arabie séoudite		37.500
Australie		91.912
Autriche		14.634
Belgique		25.731
Canada		58.425
Chypre		881
Grèce		4.000
Israël		2.000
Japon		87.076
Liban		2.000
Norvège		50.000
Pays-Bas		50.000
Portugal		2.000
Royaume-Uni		138.956
Suède		58.000
Suisse		220 000
·		964.415
Contributions volontaires des Sociétés nationales		
Allemagne (RFA)		24.200
Canada		5.000
Pays-Bas		10.000
		39.200
DÉPENSES		
Réunions préparatoires, consultatives de divers orga-		
nismes	85.675	
Documentation, y compris Rapport de la conférence	337.169	
Frais de personnel	688.771	
Location des salles et frais matériel	227.182	
Autres frais divers	62.352	
DÉFICIT	1.401.149	1.003.615
Pris en charge par le CICR dans les dépenses de sa		×-
structure permanente		397.534
	1.401.149	1.401.149
	1.401.149	1.401.149

Fonds spécial pour actions de secours

•	En franc	s suisses
	Dépenses	Recettes
RÉSUMÉ DU MOUVEMENT EN 1972		
1. SOLDE A NOUVEAU AU 1" JANVIER 1972		2.551.053
2. RECETTES EN 1972 2.1 Produit de la collecte faite auprès peuple suisse	,	2.489.830
Fonds à disposition		5.040.883
3. DÉPENSES EN 1972 Frais d'achat et d'acheminement des secours répartis selon les zones d'intervention suivantes: — Europe	(2.411.971) (8.710)	(2.420.681)
4. ACTION INDE-PAKISTAN- BANGLADESH * 3.079.813		2.620.202
5. ACTION INDOCHINE 205.493		
6. ACTION AMAZONIE 9.236		
7. ACTION SPÉCIALE MANUELS SCOLAIRES		3.568.159
		6.188.361

* Justification du solde	Solde reporté au 31.12.72	:		•	620.016
	 Action conjointe au 18.4.72 Nouvelle action CICR dès 19.4.72 . 				
					3.079.813

1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1972

ACTIF			PASSIF		
Titres en portefeuille: - Obligations suisses (valeur boursière: Fr. 1.002.800,-) - Obligations libellées en marks allemands (valeur boursière: Fr. 70.680,-)	•	Fr. s. 1.094.710,—	Capital inaliénable	Fr. s. 189.583,10	Fr. s. 1.028.252,52
Banque Nat. Suisse, Genève		164.286,87	vée sur le résultat de l'exer- cice 1972	8.395,—	197.978,10
Débiteurs :			Total des fonds propres		1.226.230,62
 Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer Gouvernement fédéral allemand, impôt à la source à récupérer 	11.122,50 3.682,85	14.805,35 1.273.802,22	Comité international de la Croix- Rouge, Genève, compte cou- rant		47.571,60 1.273.802,22

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1972

	RECETTES	Fr. s.	Fr. s.
Revenus des titres			62.485,70
gain comptable sur ventes moins: perte comptable sur ventes		16.915,— 900,—	16.015,— 78.500,70
	DÉPENSES		
Différence entre le prix d'acquisition achetées en cours d'exercice Frais sur transactions de titres			15.288,— 5.897,40 668,50 420,— 260,20 22.534,10
	RÉSULTAT		
Excédent de recettes par rapport aux dé	penses pour l'exercice 1972 .		55.966,60
RÉPARTI	TION STATUTAIRE		
Attribution statutaire à la réserve inalié des statuts : 15% du résultat ci-dessi Attribution statutaire au CICR, du résultaire à la réserve inaliénable (article	us	ution sta-	8.395,— 47.571,60 55.966,60

2. FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1972

ACTIF			PASSIF		
Titres (obligations de fonds publics suisses et autres) Autres titres suisses Moins: provision pour fluctuations de cours	89.000,— 23.945,45 112.945,45 2.575,45	Fr. s.	Capital inaliénable	Fr. s.	Fr. s. 100.000,— 14.544,75 114.544,75
Total des titres à leur valeur boursière		110.370,— 7.668,— 817,95 118.855,95	CICR, Fonds de la Médaille Florence Nightingale, compte courant	2.311,20 2.000,—	4.311,20 118.855,95

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1972

RECETTES

112021120	
	Fr.s.
Revenus des titres	2.409,25
Intérêts bancaires	10,40
Divers	377,25
	2.796,90
DÉPENSES	
Honoraires de revision	300,—
Droits de garde et frais bancaires	185,70
	485,70
RÉSULTAT	
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1972, attribué au Fonds de la Médaille Florence Nightingale selon résolution de principe de la XXI° Conférence internationale de la Croix-Rouge	2.311,20

3. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1972

ACTIF		PASSIF		
Titres de fonds publics suisses (valeur boursière: Fr. 30.720,—)	Fr. s. 32.000,— 13.962,90 288,— 2.311,20 48.562,10	Capital	Fr. s. 22.182,90 1.379,20	Fr. s. 25.000,— 23.562,10 48.562,10

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1972

RECETTES

Revenus des titres	960,— 2.311,20 3.271,20
DÉPENSES	
Droit de garde	17,— 1.575,— 300,— 1.892,—
RÉSULTAT	
Excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1972	1.379,20

4. FONDS CLARE R. BENEDICT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1972

(exprimé en US \$ et établi avant la répartition du résultat)

ACTIF	PASSIF
Titres en portefeuille (valeur boursière: \$1.217.900,—)	US \$ Capital

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1972

RECETTES	
US \$	US \$
Produits des titres	59.634,32
Intérêts bancaires	5.509,09
Revenu net résultant de ventes de titres :	
- gain comptable sur ventes	
- moins: perte comptable sur ventes	688,26
	65.831,67
DÉPENSES	
Droits de garde, honoraires et autres frais administratifs	4.546,63
Attribution du revenu net résultant de ventes de titres à la « Réserve pour	4.540,05
fluctuation de cours »	688,26
	5.234,89
RÉSULTAT	
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1972	00 500 70
Excedent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1972	60.596,78
DÉTERMINATION DU SOLDE BÉNÉFICIAIRE AU 31 DÉCEMBRE	4070
A DISTRIBUER	1972
A DISTRIBUEN	
Solde reporté de l'exercice 1971	76.758,77
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1972 (comme	
ci-dessus)	60.596,78
Solde bénéficiaire au 31 décembre 1972 à distribuer	137.355,55



COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX - ROUGE

Genève

RAPPORT

relatif à la vérification des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1972

En notre qualité d'organe de contrôle du Comité International de la Croix-Rouge, Genève, nous avons vérifié les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1972.

Nous avons constaté ce qui suit :

- le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité,
- les comptes sont tenus avec exactitude,
- les comptes reproduits ci-après, dont les notes 1 à 4 font partie intégrante, reflètent bien la situation financière du Comité International de la Croix-Rouge au 31 décembre 1972 et le résultat de ses opérations pour l'exercice en question.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Genève, le 30 mars 1973

SOCIETE FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A.

Annexes:

Bilan au 31 décembre 1972

Compte de résultat pour l'exercice 1972

Notes relatives au bilan au 31 décembre 1972

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A., GENÈVE

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, GENEVE

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	Fr.
Disponibilités	4.570.973
Actifs réalisables à court terme	
Titres - Note 1 Autres placements Débiteurs Actifs transitoires	3.574.292 4.448.433 3.814.545 699.790
Actifs immobilisés	12.537.060
Matériel de premier secours Mobilier et matériel	102.681
	450.142
Avances aux délégations	841.033
PASSIF	18.399.208
Dettes à court terme	
Créanciers Passifs transitoires	2.783.238 376.412
	3.159.650
Provisions diverses	2,076.180
Fonds pour actions de secours	
- disponibles - Note 2 - réservés	1.023.983 5.164.377 6.188.360
Fonds propres	
Réserve générale - Note 3 Réserve spéciale - Note 4	648.067 1.310.461
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1972	1.958.528
Réserve pour actions en cas de conflit généralisé	1.975.018 5.000.000 6.975.018
	18.399.208
Fonds fiduciaires	=========
Avoir en banques à disposition des ayants droit	610.710

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, GENEVE

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 1972 PAR CENTRE D'ACTIVITES ET STRUCTURES

DEPENSES

	Structure permanente Fr.	Structure temporaire Fr.	Structure occasionnelle Fr.
COMITE, SECRETARIAT DE LA PRESIDENCE	748.196	_	_
SECRETARIAT GENERAL	229.805		
DEPARTEMENT DES PRINCIPES ET DU DROIT Direction, Mémorialiste et Revue	227.007.		
Internationale	443.783	_	· _
Délégués organisations internationales	150.778	_	-
Division juridique	517.095	131.475	-
Division diffusion et documentation Deuxième Conférence experts Droit humanitaire	1.035.270	-	1.401.149
numani vari			
ADDI DESCRIPTORE ADDI ADDI ADTORE	2.146.926	131.475	1.401.149
DEPARTEMENT DES OPERATIONS Direction, division de logistique, service des délégations	980.775		_
Zone Europe et Amérique du Nord	572.718	11.923	_
Zone Afrique	518.654	291.458	292.901
Zone Asie-Océanie	1.201.420	1.567.744	11.025.686
Zone Moyen-Orient	542.795		
Zone Amérique latine	475.276	11.250	4.058
	4.291.638	4.173.295	11.329.045
AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES	796.456		
AUTRES FONCTIONS			
Division pressect information	913.962	-	-
Division du personnel Division finances et administration	480.378 3.502.972	71.070	-
DIVISION TIMENCES ET AUMINISTRATION			
	4.897.312	71.070	
COUT DES ACTIVITES	13.110.333	4.375.840	12.730.194
AUTRES DEPENSES Frais d'organisation de la collecte	166,650		
en Suisse Nouvelles constructions	166.672 250.000	_	_
Etude générale d'organisation	150.000	_	_
Provision pour futurs problèmes de retraite	756.128	_	_
Autres dépenses diverses	47.465	-	_
Déficit deuxième Conférence experts	397.534		(397.534)
	1.767.799		(397.534)
TOTAL DES DEPENSES	14.878.132	4.375.840	12.332.660
Excédent de recettes par rapport aux dépenses des structures temporaire et occasionnelle, reporté à nouveau	-	412.442	3.312.533
Excédent de recettes par rapport aux			
	16.490	_	-

		RECETTES		
	Structure permanente	Structure temporaire	Structure occasionnelle	
*	Fr.	Fr.	Fr.	
CONTRIBUTIONS				
- annuelles régulières gouvernementales - complémentaires de la Confédération suisse - extraordinaire du Gouvernement USA	9.818.070 -	4.788.282	-	
(quote-part)	1.600.000	-	- ,	
- annuellerégulières des sociétés nationales - de source privée	858.285. 338.090		-	
	12.614.445	4.788.282	_	
DONS ET LEGS NON ASSIGNES	162.625	-	. <u>-</u>	
REVENUS FINANCIERS	958.711	-		
FINANCEMENT STRUCTURE OCCASIONNELLE Deuxième Conférence d'experts - Gouvernements		_	964.415	
- Sociétés nationales	-	-	39.200	
		_	1.003.615	
Action Indes-Pakistan				
- Gouvernments	-	-	10.603.530 3.315.867	
- Sociétés nationales - Autres provenances	-	-	494.682	
			14.414.079	
Action spéciale en Indochine - Sociétés nationales			30.000	
Autres actions spéciales - Amazonie	_	-	4.584	
- Reliquat Nigeria	-	-	77.217	
- Reliquat Jordanie			115.698	
		_	197.499	
AUTRES RECETTES				
- Financement action manuel scolaire et manuel du soldat	402.713	-	-	
- Participation aux bénéfices sur primes d'assurances	756.128	_	_	
	1.158.841	-	_	
	1.170.041			

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A., GENÈVE

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, GENEVE

NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

Note 1 - Titres

Fr. 3.574.292.--

La valeur comptable des titres en portefeuille se détermine comme suit :

Valeur d'acquisition

Fr. 3.933.235.--

Moins :

Provision pour fluctuations de cours affectée à un dossier particulier

Fr. 45.600.--

Provision générale pour fluctuations de cours

<u>" 313.343.--</u> <u>" 358.943.--</u>

Titres en portefeuille, à la valeur comptable, selon bilan Fr. 3.574.292.--

La valeur boursière de ces mêmes titres s'élève, au 31 décembre 1972, en chiffre rond, à <u>Fr. 3.956.000.-</u>, laissant apparaître une réserve latente de <u>Fr. 382.000.-</u>.

Note 2 - Fonds disponibles pour actions de secours

Fr. 1.023.983.--

Les "Fonds disponibles pour actions de secours" ont, entre autres, été crédités du produit intégral de la collecte nationale 1972 de <u>Fr. 867.799.-</u>, sans aucune déduction pour frais généraux.

Note 3 - Réserve générale

Fr. 648.067.--

En voici le mouvement de l'exercice 1972 :

Solde au ler janvier 1972

Fr. 644.499.--

Plus:

Affectation de l'excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1971, selon décision du Comité dans sa séance plénière du 2 mars 1972

3.568.--

Total comme ci-dessus Fr.

Fr. 648.067.--

Note 4 - Réserve spéciale

Fr. 1.310.461.--

Le mouvement de l'exercice 1972 de cette rubrique du passif du bilan a été le suivant :

Solde au ler janvier 1972

Fr. 2.910.461.--

Moins:

Utilisation d'une part de la contribution extraordinaire du Gouvernement des Etats-Unis, reçue en 1971, pour être utilisée sur une période de trois ans

1.600.000.--

Solde comme ci-dessus Fr. 1.310.461.--